



Compte-rendu du comité directeur du 17 mars 2022

Lieu : Salle de l'aérodrome

Membres du comité directeur présents :

André BOIX, Christophe BOULET, Etienne BRESSON, Patrice CHARTIER, Alain DARRAS, Guy DAVID, Michel OZOG, Cyrille VALLET

Membres du comité directeur absents excusés :

Guillaume FOUCHER, Loïc GIRARD

Adhérents présents :

Yves JOUIN

Début de la réunion à 19h00

Avant de parcourir l'agenda du jour, Cyrille Vallet aborde la demande de renouvellement de licence reçue de la part de Patrick Vallet.

Après avoir échangé sur le sujet, et malgré le préjudice moral que Patrick Vallet a causé au club par ses agissements, le CODIR est prêt à lui délivrer une licence sous certaines conditions.

Le CODIR tient ainsi compte de l'engagement historique de Patrick Vallet pour le club, de sa passion pour l'aéromodélisme et de son besoin d'un accès PMR pour pratiquer.

Une convocation va être envoyée par le secrétaire à Patrick Vallet afin que le bureau lui présente les conditions sous lesquelles une nouvelle licence pourra lui être délivrée.

Patrick Vallet est convoqué le Mardi 22 mars à 18h à la salle de l'aérodrome.

Il sera demandé à Patrick Vallet de s'engager à ne participer ni de près, ni de loin à l'animation du club. Il ne pourra prendre part à aucune activité et notamment l'animation de l'école d'aéromodelisme.

Patrick pourra accéder au terrain de Berchères et à la salle Fulbert pour voler.

Mesures sanitaires

Dans un souci de protéger les élèves de l'école d'aéromodélisme, le masque reste fortement recommandé en intérieur.

Situation des adhésions 2022

A ce jour 72 adhérents et membres associés sont inscrits au club.

Rappel : 87 membres étaient inscrits en 2021

Organisation de la journée travaux du 19 mars

RDV est donné à tous les membres à 10h sur le terrain de Berchères

Patrice Chartier se charge d'apporter des viennoiseries et du pain pour le dejeuner.

Cyrille Vallet se charge d'acheter des saucisses et merguez

Du café sera également mis à disposition.

La liste des travaux à réaliser :

- Désherber les abords des accès aux pistes
- Désherber la piste, retirer la mousse par endroits
- Boucher les trous fait par les sangliers
- Rouler la piste planeurs
- Rouler la piste Drone
- Passer le débroussailleur sous les barrières
- Désherber le parking
- Tourner les toilettes pour que les portes ne donnent pas sur la zone détentes

Achat de petits matériels

- Un rotofil : décision à prendre en fonction des offres tarifaires
- 10 gates pour le terrain FPV pour 300€ : OK des membres du CODIR présents
- Achat de l'équipement électronique pour équiper les 3 charters des élèves : 180€ *3.
Le club avance le matériel pour les jeunes. OK des membres du CODIR

Accès à la piste de VCC

Pas d'information nouvelle à partager

École d'aéromodélisme, situation 2022 & saison prochaine

Des photos et compte rendus des activités du club seront à fournir à la LAM. Merci aux moniteurs de bien vouloir documenter les sessions de l'école.

Est-ce qu'il y a des candidats pour prendre le rôle de coordinateur des activités de l'école notamment des activités à la salle ?

Il serait intéressant que de nouveaux membres participent à l'animation de l'école.

Calendrier des évènements 2022

Les prochains évènements sont :

- Journée travaux au terrain le 19 mars
- CODIR le 21 avril à 19h
- Coupe Alpina le 30 avril et 1^{er} mai
- FPV drone racing le 14 mai

Coupe Alpina

Tonte à prévoir la semaine avant l'événement

Besoin de ressources pour monter le gros barnum le vendredi après midi

Prevoir une animation pour le soir, barbecue...

Patrice Chartier organisera une réunion de préparation avec l'équipe en charge de l'organisation

Course FPV

La course doit encore être inscrite au calendrier FFAM

Questions diverses

- Il est nécessaire de trouver un deuxième examinateur pour la séance QQPD du 18 juin.
Cyrille Vallet fait appel à la LAM.

- Fête aerienne nationale du mois de septembre : les modalités de notre participation éventuelle doivent encore être précisée

Date pour le prochain comité directeur
Le 21 avril à 19h

Fin de la réunion à 21:30